



Programme des cours de la formation : « Ouvrier carreleur »

Ouvrier carreleur : pratiques de base	180 périodes
Ouvrier carreleur : pratiques de revêtement	180 périodes
Ouvrier carreleur : pratiques spécifiques	260 périodes
Dessin technique de construction	80 périodes
Initiation aux techniques de communication professionnelle	40 périodes
Stage : Ouvrier carreleur	120 périodes
Epreuve intégrée de la section « Ouvrier carreleur »	60 périodes

Organigramme :

